

**COVID 19 – MESURES SANITAIRES COVID 19 – VOTE PAR CORRESPONDANCE
OU SUR LE SITE INTERNET DE LA CA 06 –**

**Session de la Chambre d'agriculture des Alpes-Maritimes du mardi 16 mars
2021 - PROJET DE DÉLIBÉRATION n° 2021/SE03/06 RELATIVE A
L'APPROBATION DU BUDGET RECTIFICATIF n°1-2021**

Le contexte sanitaire lié à la COVID 19 a conduit le Président de la Chambre d'Agriculture des Alpes-Maritimes, en accord avec les services de l'Etat et l'Agent Comptable, à organiser la Session du mardi 16 mars 2021 selon un format adapté :

- Envoi du dossier à chaque élu, par lettre recommandée avec accusé de réception.
- Possibilités de vote soit par correspondance soit sur le site Internet de la CA 06.
- Envoi d'un SMS avec lien de vote sur le site Internet pour chaque élu.

DÉLIBÉRANT conformément aux dispositions législatives et réglementaires,

VU l'article R 511-54-1 du code rural et de la pêche maritime notamment,

VU le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la Gestion Budgétaire et Comptable Publique

Après avoir pris connaissance des éléments du budget et en avoir débattu, les Elus, par

VOIX POUR
VOIX CONTRE
ABSTENTION(S)

APPROUVENT le Budget Rectificatif n°1-2021 de la Chambre d'agriculture des Alpes-Maritimes, détaillé comme suit :

- **Emplois**

EMPLOIS REMUNERES EN ETPT	33,61
---------------------------	--------------

- **Compte de résultat prévisionnel**

CHARGES		PRODUITS	
PERSONNEL	1 951 330 €	SUBVENTIONS DE L'ETAT	474 822 €
<i>dont charges de pensions civiles</i>	- €	FISCALITE AFFECTEE	1 878 248 €
FONCTIONNEMENT autres que les charges de personnel	2 426 508 €	AUTRE SUBVENTIONS	632 795 €
INTERVENTION	92 000 €	AUTRES PRODUITS	1 184 030 €
TOTAL DES CHARGES	4 469 838 €	TOTAL DES PRODUITS	4 169 895 €
RESULTAT PREVISIONNEL : BENEFICE		RESULTAT PREVISIONNEL : DEFICIT	299 943 €
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel	4 469 838 €	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel	4 469 838 €

- **Capacité d'autofinancement**

CAPACITE D' AUTOFINANCEMENT	
Résultat prévisionnel	-299 943 €
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	192 990 €
Valeur comptable des immobilisations cédées	0 €
Reprise de provisions, dépréciations et d'amortissements	0 €
Produits de cession des éléments cédés	0 €
Neutralisation des amortissements	0 €
Quote part des subventions d'investissement réintégréées au compte d	0 €
TOTAL DE LA CAF-IAF	-106 953 €

- **Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés**

EMPLOIS		RESSOURCES	
INSUFFISANCE d'AUTOFINANCEMENT	106 953 €	CAPACITE d'AUTOFINANCEMENT	
INVESTISSEMENTS	1 281 000 €	FINANCEMENT DE L'ACTIF PAR L'ETAT	- €
REMBOURSEMENT DES DETTES FINANCIERES	36 500 €	FINANCEMENT DE L'ACTIF PAR TIERS AUTRES QUE L'ETAT	600 000 €
TOTAL DES EMPLOIS	1 424 453 €	AUTRES RESSOURCES	- €
		AUGMENTATION DES DETTES FINANCIERES	- €
		TOTAL DES RESSOURCES	600 000 €
Apport au Fonds de roulement		Prélèvement sur fonds de roulement	824 453 €

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le Président,
M. DESSUS